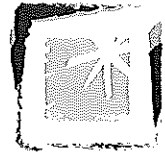


N° DEL/2023-098

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 09 octobre 2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 octobre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 02 octobre 2023

PRESENTS (31)

Délégués titulaires (29) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

M. BARDOT Claude

Délégués suppléants (2) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain.

M. DELACOURT Alain

ABSENTS EXCUSES

M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. LACROIX Laurent, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. VERBRUGGE Dominique, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (9) :

M. BESSEAU Jean-Claude a donné procuration à M. COQUILLAUD Nicolas,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. PETIT Christophe,
M. CONTINSOUZA Nicolas a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. LACROIX Laurent a donné procuration à M. VILLA Olivier,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
M. ROSSIGNOL Philippe a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie.

Secrétaire de séance : M. COQUILLAUD Nicolas.

OBJET : Convention entre la Communauté de communes et le collège Albert Thomas d'Egletons

M. le Président propose au Conseil de renouveler la participation de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières au dispositif Internat de la réussite du Collège Albert THOMAS à Egletons à hauteur de 2 000,00 € pour l'année 2023-2024.

Un premier versement de 1 000 € serait effectué durant le 2^{ème} trimestre scolaire, puis un second versement de 1 000 € durant le 3^{ème} trimestre.

Il propose également de renouveler le partenariat entre le collège et l'espace jeunes intercommunal.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** la proposition de M. le Président ;
- **Fixe** le montant de la participation de la Communauté de Communes à 2 000 € pour le financement du dispositif Internat de la réussite au Collège Albert Thomas pour l'année 2023-2024 ;
- **Autorise** M. le Président à signer la convention correspondante avec le Collège Albert Thomas d'Egletons et les différents partenaires financiers et précisant les modalités de partenariat avec l'espace jeunes intercommunal, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 10 octobre 2023
Le Président,**



Charles FERRÉ

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26